



**PRÉFET
DE LA NIÈVRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PLAN FRANCE RELANCE

Nevers, le 9/09/2021

Un an de déploiement du plan France relance avec **527 millions d'euros** au bénéfice des nivernais

1- Une politique économique cohérente et continue

Face à la crise du Covid-19, le Gouvernement a mis en place de manière immédiate :

- Des mesures d'urgence, dès mars 2020, pour protéger les entreprises et les salariés. A titre d'exemple, à fin juillet 2021, 2 millions d'entreprises ont bénéficié du fonds de solidarité pour 35 milliards d'euros. Depuis mars 2020, plus de 25 millions de salariés ont bénéficié de l'activité partielle et 32 milliards d'euros ont ainsi été versés pour préserver l'emploi. 693 000 entreprises ont bénéficié d'un prêt garanti par l'Etat (PGE) pour un montant de 141 milliards d'euros. Enfin, les exonérations de cotisations sociales pour les TPE et les PME qui ont été fermées administrativement, représente 8,4 milliards d'euros sur 2020-2021.
- Des mesures de soutien, à compter de mai 2020, aux secteurs les plus touchés par la crise tels que la culture, le tourisme, ou l'automobile.
- Un plan de relance de 100 milliards d'euros, mis en œuvre depuis l'été 2020, pour une économie plus écologique, compétitive et solidaire.
- Un accompagnement de sortie de crise, annoncé en juin 2021, pour les entreprises en situation de fragilité.

Le plan France Relance, s'inscrit en cohérence avec la politique économique volontariste de renforcement de la compétitivité de notre économie menée depuis plus de 4 ans par le Gouvernement (sur le marché du travail, en termes de fiscalité du capital, ou de soutien à l'innovation et à l'entrepreneuriat).

Enfin, comme annoncé par le Président de la République lors de son allocution le 12 juillet 2021, un plan d'investissement sera présenté courant octobre afin de préparer la France de 2030, de consolider l'émergence de nouvelles filières industrielles à haute valeur ajoutée, la diversification des chaînes de valeur technologiques et le développement des compétences nécessaires à leur expansion.

2. Des objectifs de relance précis

Les mesures de France Relance ont été conçues pour répondre aux trois défis structurels de l'économie française en ce début de XXIème siècle : l'accélération de la transition écologique, l'amélioration de la compétitivité des entreprises, le renforcement des compétences et le développement de tous les territoires.

Tout en soutenant ces ambitions structurelles, France Relance a été conçu avec deux objectifs de court terme :

- permettre à la France de retrouver d'ici l'été 2022 son niveau d'activité économique d'avant crise, en relançant l'ensemble des secteurs de l'économie, avec des mesures

Bureau de la communication
et de la représentation de l'État

Tél : 03 86 60 70 88 / 70 91 / 70 11

pref-communication@nievre.gouv.fr

www.nievre.gouv.fr - Facebook @Préfet-de-la-Nièvre - Twitter @Prefet58

40 rue de la préfecture
58026 NEVERS Cedex

- ciblées sur l'offre, non-pérennes (à l'exception de la baisse des impôts de production) et mises en œuvre rapidement ;
- faire baisser le chômage dès 2021, par rapport à l'été 2020.

3. Après un an de mise en œuvre, les résultats sont au rendez-vous

Afin de maximiser l'effet de relance, la mise en œuvre de France Relance a suivi l'impératif d'une exécution rapide.

Un an après son lancement, 47 milliards d'euros sont déjà engagés au niveau national et l'objectif du Gouvernement est de déployer 70 milliards d'euros d'ici la fin de l'année 2021.

Les résultats de la relance se dessinent nettement :

- Grâce à la vigueur du rebond de la consommation et de l'investissement, l'objectif de croissance de 6% pour 2021 est accessible en dépit d'un confinement au premier trimestre 2021.
- Loin des anticipations, le taux de chômage est à la fin du second semestre de 8 % au niveau national, soit un niveau légèrement inférieur à celui d'avant crise.

France Relance dans la Nièvre : 527 millions d'euros au bénéfice des nivernais

France Relance se déploie de manière très satisfaisante sur le territoire nivernais avec la programmation de près de **160 millions d'euros** de subventions au bénéfice des entreprises, particuliers, collectivités locales et associations.

France Relance soutient plus de 400 projets individuels dans les domaines de l'écologie, la compétitivité et la cohésion. Ce sont **5 650 bénéficiaires nivernais** (entreprises, particuliers, associations, collectivités et administrations) et **4 800 jeunes** qui ont mobilisé les dispositifs du plan 1 jeune 1 solution.

De nombreux projets déposés sont encore en cours d'instruction.

De manière complémentaire aux moyens exceptionnels mobilisés par le Gouvernement dans le cadre du plan France Relance pour redresser rapidement et durablement l'économie française, les mesures d'urgence prises dans le contexte de l'épidémie de covid-19 pour soutenir les professionnels et les salariés (dispositif de chômage partiel, délais de paiement des échéances sociales et/ou fiscales, rééchelonnement des créances bancaires, report de paiement de factures, fonds de solidarité, prêt de trésorerie garanti par l'État, médiation des entreprises), continuent d'être déployées.

Le soutien par l'État à l'économie nivernaise face aux conséquences de la crise sanitaire représente plus de **367 millions d'euros** :

- fonds de solidarité : 66,8 M€ (non remboursables, non imposables) pour 4 544 entreprises
- activité partielle : 57,05 M€ pour 3 206 entreprises et 22 027 salariés
- prêt garanti par l'État : 231,2 M€ pour 1 753 entreprises
- report d'échéances fiscales : 11,7 M€ pour 745 entreprises

4. Etat des lieux de la mise en œuvre de France Relance dans la Nièvre

France Relance se déploie dans la Nièvre avec près de 160 millions d'euros de subventions attribuées.

Volet Écologie – 88 millions d'euros

France Relance accompagne la rénovation thermique des bâtiments privés, publics et du parc de logements sociaux :

- 1 683 particuliers se sont saisis de MaPrimeRénov' pour réaliser 18 millions d'euros de travaux afin de réduire l'empreinte carbone de leur logement avec 5,8 millions d'euros d'aides de l'État ;
- 660 000 euros sont investis pour la rénovation de 60 logements sociaux à La Charité-sur-Loire ;
- 3,15 millions d'euros sont mobilisés pour la rénovation des bâtiments des collectivités ;
- 21 millions d'euros pour 23 projets de rénovation des bâtiments de l'État.

France relance accélère les travaux d'infrastructure de transport routier (31,5 millions d'euros) et ferroviaire (3,7 millions d'euros).

France Relance accompagne la décarbonation de l'industrie et la transition écologique avec 3 entreprises lauréates à ce jour.

France relance accompagne les Nivernais dans le verdissement de leur véhicule automobile avec 650 primes à la conversion et 418 bonus écologiques.

France Relance soutient la transition agricole, alimentaire et forestière, avec notamment :

- 190 agriculteurs aidés pour l'acquisition de matériels performants en matière environnementale (158) et pour la culture d'espèces riches en protéines (32) ;
- 2 pépinières et 1 exploitant forestier lauréats de l'appel à projets « Investissement productifs dans la filière graines et plants » soutenus pour l'achat de matériels pour moderniser et augmenter leurs capacités de production ;
- 8 lauréats de projets alimentaires territoriaux (PAT), Département, Agglomération, PETR Nivernais Morvan, PETR Val de Loire Nivernais, avec des actions dans tous les territoires nivernais
- la modernisation des abattoirs de Cosne-Cours-sur-Loire, de Luzy et d'Impery Volailles

France Relance accompagne 12 projets de sécurisation des infrastructures de distribution d'eau potable et d'assainissement (954 500 euros).

France Relance renforce la biodiversité et accompagne la lutte contre l'artificialisation des sols avec 16 projets aidés pour 2,750 millions d'euros.

France Relance accompagne les entreprises nivernaises des filières automobiles et aéronautiques pour 6,5M€ d'investissement avec 3,7 M€ de subventions.

Volet Compétitivité – 43 millions d'euros

France relance accélère la transformation de l'industrie nivernaise. 41 entreprises bénéficient de 13,2 millions d'euros pour réaliser 42 millions d'euros d'investissement.

France Relance permet de soutenir les entreprises de la Nièvre à l'export afin de conserver ou accroître leur part de marché : elles sont 15 à bénéficier des « chèques relance export » et de l'assurance prospection pour les accompagner dans leurs démarches à l'international.

France Relance accompagne, avec l'initiative France Num, le développement de l'activité des TPE/PME grâce à leur transformation numérique : 238 accompagnements et 162 chèques de 500 euros à des TPE ayant engagé des dépenses de numérisation.

France Relance permet de poursuivre les investissements dans la recherche fondamentale avec 408K€ pour la préservation de l'emploi de RetD.

France Relance renforce la compétitivité du territoire avec une baisse des impôts de production de 22,8 millions d'euros pour près de 1 900 entreprises du département.

France Relance avec un appui de 6,920 millions d'euros, c'est la préservation de notre patrimoine et l'attractivité des territoires, notamment les monuments historiques (cathédrale Saint-Cyr et Sainte-Julitte de Nevers et Château de Meauce à Saincaize), et l'accompagnement des établissements soutenant l'attractivité et le rayonnement du département (site et musée archéologique de Bibracte).

Ce sont aussi 33 entreprises dans les domaines du cinéma, de l'audiovisuel, du numérique et du livres qui ont été aidées.

Volet Cohésion – 29 millions d'euros

France Relance donne des perspectives aux jeunes nivernais avec le plan « 1 jeune, 1 solution ». Près de 4 800 d'entre eux bénéficient du « plan jeunes » dont 1 209 apprentis et alternants, 944 jeunes embauchés et 437 volontaires du service civique.

France Relance finance à hauteur de 700 000 euros l'internat du collège Noël Berrier de Corbigny labellisé « internat d'excellence » avec 44 places à la rentrée 2022 qui confortera l'égalité des chances pour tous les élèves.

France Relance, c'est l'État aux côtés des collectivités territoriales nivernaises dans leurs projets d'investissement local afin de renforcer notre cohésion territoriale : 12 projets bénéficient de 5,2 millions d'euros de subventions pour réaliser 16,6 millions d'euros d'investissements.

France Relance accompagne 24 établissements de santé dans leurs investissements du quotidien (achat de matériel, réfection de locaux) à hauteur de 4,3 millions d'euros afin d'améliorer significativement et rapidement les conditions de travail des soignants.

France Relance permet à 4 associations de solidarité de déployer des actions au plus près des besoins des personnes précaires : camion d'accès aux droits, insertion professionnelle des réfugiés, appui à la mobilité, accompagnement des troubles psychiques et addictifs des salariés en insertion par l'activité économique.

France Relance, c'est 2 millions d'euros pour l'inclusion numérique avec une trentaine de conseillers numériques dont le rôle est d'accompagner les nivernais à l'usage du numérique, et 3 fabriques de territoires labellisées à Nevers, Lormes et Saint-Vérain.

France relance et l'Agenda rural, c'est aussi une dotation en ingénierie des territoires ruraux avec la dotation de volontaire territoriaux d'administration (VTA). La Nièvre a déjà obtenu 3 VTA (Luzy, La Charité sur Loire, CC Nivernais Bourbonnais), l'appel à projets est toujours ouvert.

France Relance, avec l'intervention de la Banque des Territoires, contribue à la sauvegarde et de la relance de l'activité commerciale (solutions numériques, managers de commerce).

5. Une action collective dans la mise en œuvre de France Relance dans la Nièvre

Ce vaste plan lancé le 3 septembre 2020, comportant plus de 210 mesures, a supposé pour sa réussite de répondre à 3 enjeux :

- visibilité, pour une bonne information des porteurs de projets des dispositifs mobilisables ;
- rapidité d'exécution, afin de répondre à l'objectif de relance ;
- visibilité, afin de montrer que le plan France relance s'adresse à tous les nivernais et qu'il contribue à améliorer le quotidien de tous.

La réponse à ces trois enjeux a été permise par une action collective engageant :

- les services de l'État, avec les actions du Préfet, des membres du corps préfectoral notamment du sous-préfet à la relance pour la Nièvre, et les directions départementales (DDT, DDTESPP, DDFIP), le service public de l'emploi (Pôle emploi, Cap emploi, Missions locales) ;
- les opérateurs de l'État, comme BPI France, la Banque des territoires, l'ADEME, les Agences de l'eau, qui mettent en œuvre plusieurs dispositifs et accompagnent les porteurs de projets ;
- les chambres consulaires (CCI, CMA, Chambre d'agriculture), ayant également la charge de la mise en œuvre de certains dispositifs ;
- les agences de développement
- une démarche de contractualisation avec les collectivités locales.

Le plan ne peut être efficace que si les collectivités, de la région aux communes, sont associées à sa mise en œuvre.

Au niveau régional, Fabien Sudry, préfet de la Région et Marie-Guite Dufay, présidente de la Région, ont signé, le vendredi 5 février 2021, l'accord de relance Etat-Région. Cet accord mobilise 1,25 Md€ sur la période 2021-2022. La volonté affirmée de l'Etat et de la Région d'agir en étroite coordination, considérant que l'articulation et la complémentarité des actions, a été un gage d'efficacité au bénéfice du territoire.

Au niveau départemental, un accord départemental Etat-Conseil départemental de la Nièvre portant sur des objectifs communs, la méthode de travail, l'organisation des modalités de financement couvrant des secteurs emblématiques de l'action publique et les engagements réciproques pour décliner le plan France relance a été signé le 26 avril 2021.

Au niveau infra-départemental, les travaux sont engagés avec la signature des protocoles d'engagements fin juin 2021, pour l'élaboration des contrats de relance et de transition écologique (CRTE) sur le territoire des deux pôles d'équilibre territorial et rural (PETR) du Pays Nivernais Morvan et Val de Loire Nivernais.

Avec les CTRE, la convergence accrue entre les mesures de l'Agenda rural et l'ensemble des politiques visant à renforcer la cohésion des territoires est déterminante. Ces derniers mois, les ruralités, malgré certaines fragilités, ont montré toute leur capacité de résilience et d'innovation. L'Agenda rural a vocation à accélérer et concrétiser les grandes transitions dans les territoires ruraux avec la mise en œuvre d'un certain nombre de dispositifs du plan de relance de nature à renforcer leur attractivité et garantir l'égalité des chances, des jeunes en particulier.

Les « mercredis de la relance » pour donner de la visibilité

Les « mercredis de la relance » organisés depuis mi-janvier ont pour objectif de faire connaître les bénéficiaires et les projets soutenus par France Relance ainsi que les dispositifs du plan. Les dispositifs sont nombreux. Ces rencontres permettent d'illustrer concrètement le déploiement de France Relance dans la Nièvre.

16 éditions ont été organisées depuis le 20 janvier 2021. Les membres du corps préfectoral sont allés à la rencontre d'une vingtaine de porteurs de projets et/ou bénéficiaires soutenus dans des secteurs très variés :

- secteur industriel, export,
- insertion professionnelle des jeunes (apprentissage en entreprise et en collectivité),
- accompagnement de la reconversion des salariés,
- transition écologique, biodiversité, renouvellement forestier,
- rénovation de l'immobilier de l'Enseignement supérieur,
- numérisation et la dynamisation du commerce de proximité, inclusion numérique,
- culture,

- lutte contre la pauvreté.

Ces déplacements sont l'occasion de constater sur le terrain que le plan France relance donne à chacun, particuliers, entreprises, commerçants, artisans, collectivités et administrations, et dans tous les territoires, les moyens de transformer la société.

Les « portraits de la relance » pour incarner le plan France relance

Plusieurs portraits ont été élaborés afin de mettre en avant les nivernais bénéficiaires du plan France relance.

Certains d'entre eux ont été sélectionnés par le service de communication du gouvernement, que vous pouvez retrouver ici : <https://www.gouvernement.fr/portraits-de-la-relance>



Les portraits sont aussi visibles sur le site des services de l'État dans la Nièvre :

<http://www.nievre.gouv.fr/les-portraits-des-laureats-france-relance-dans-la-r852.html>

Une vaste campagne de communication digitale et de mise en valeur des bénéficiaires nivernais sera réalisée de mi septembre à fin décembre, l'occasion de retrouver les bénéficiaires du plan France relance, entreprises, associations, collectivités, particuliers, qui nous exprimeront leur ressenti.

Un affichage systématique du bénéfice de France relance

La préfecture met à la disposition de tous les bénéficiaires du plan France relance, de supports avec le logo France relance, soit des vitrophanies, des stickers, des plaques plexiglas ou des panneaux.



Vitrophanie France Relance -



Sticker France Relance sur cuve viticole



Plaque plexiglas format A3 Entrée du Musée Bibracte



Sticker sur un déchaumeur Agroéquipement



Kakemono France Relance Rénovation énergétique du Restaurant Inter-Administratif de Nevers

FOCUS INDUSTRIE

Plan France Relance

Les investissements dans le secteur industriel dans la Nièvre

42 projets sont lauréats dans la Nièvre des dispositifs pour accélérer le développement industriel des entreprises : fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires (10), fonds de soutien à la modernisation et à la diversification des filières automobile (5) et aéronautique (1), guichet « Industrie du futur » (24), guichet « Secteurs stratégiques » (1) et guichet décarbonation de l'industrie (1).

Ces projets représentent 16 M€ de subvention de l'État avec un total de près de 48 M€ d'investissements productifs. Ils permettront aux entreprises concernées de diversifier leur activité, de moderniser et d'automatiser leurs procédés de fabrication ou encore d'en développer de nouveaux, et de maintenir et développer l'emploi.

La crise sanitaire a questionné la capacité d'autonomie de nos entreprises, et a profondément affecté le tissu industriel en portant un coup d'arrêt brutal à l'investissement dans des territoires déjà souvent exposés à de profondes mutations. France Relance accompagne ainsi la relance de l'investissement dans la modernisation des appareils de production dans un souci d'efficacité énergétique, mais également dans les secteurs stratégiques, afin de gagner en autonomie et en résilience.

Le « **fonds décarbonation de l'industrie** », doté de 1,2 Mds, est opéré par l'Agence de la transition écologique (ADEME) et l'Agence de Service et de paiement (ASP). Il propose des aides portant sur les investissements industriels dans les domaines de l'efficacité énergétique, l'électrification et l'adaptation des procédés et qui permettent de réduire les émissions de CO₂. Aperam Alloys Imphy est la première entreprise lauréate de ce dispositif dans le département.

Pour le dispositif géré par l'ADEME qui concerne les investissements supérieurs à 3 millions d'euros, après un premier appel clôturé en mai, un second appel à projets est ouvert depuis le 28 juin. Les entreprises ont jusqu'au 14 octobre 2021 pour déposer leur dossier.

Ce dispositif comprend trois volets :

- Le financement des projets de grande taille de production de chaleur à partir de biomasse ;
- Le financement des projets de production de chaleur à partir de combustibles solides de récupération ;
- Le financement de projets d'efficacité énergétique et de changement des procédés.

Pour le dispositif opéré par l'ASP qui concerne les investissements inférieurs à 3 millions d'€, la liste des investissements éligibles a été élargie début juin.

Les entreprises nivernaises bénéficient également des **fonds de soutien sectoriels à la modernisation des filières stratégiques de l'automobile et de l'aéronautique**. 6 entreprises ont été retenues dont 5 implantés sur le site de Magny-Cours sur des projets principalement orientés vers le développement de moteurs hybrides ou à hydrogène. Ce volet représente 3,7 M€ de subventions du plan France Relance pour les deux filières automobile et aéronautique, avec 6,5 M€ d'investissement des entreprises.

France Relance accélère également le développement et l'attractivité des territoires. Le **fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires** finance les projets industriels (création et extension de site, modernisation, nouveaux équipements...) les plus structurants pour les territoires. Cette démarche, co-décidée par le préfet de région et la présidente du Conseil régional à travers le programme Territoires d'Industrie, est mise en œuvre après une instruction technique et financière réalisée par la direction régionale de Bpifrance.

Depuis le lancement de ce fonds, 60 projets industriels en Bourgogne-Franche-Comté, dont 8 dans la Nièvre, ont été accompagnés, ce qui représente plus de 29 M€ de subvention de l'État à l'échelle de la région, dont 3,1 M€ pour la Nièvre avec 11,5 M€ d'investissement des entreprises nivernaises.

Après le partenariat État-Régions signé le 28 septembre 2020, la dynamique s'est poursuivie et amplifiée avec l'abondement de 6 M€ de la part de la Région Bourgogne-Franche-Comté à ce fonds, également abondé par l'État de 6 M€ supplémentaires s'ajoutant aux 5,24 M€ initiaux. Ce fonds a ainsi été doté pour l'année 2021 de 17,24 M€ en faveur de l'investissement industriel.

Le guichet « **Industrie du futur** » a été sollicité pour 25 projets nivernais, avec 24 lauréats représentant 3,7M€ de subventions de l'État pour 15,3 M€ d'investissement des entreprises.